

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 25

MONTREAL, LUNDI 1er FEVRIER 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La Floride sur le bras?

Pourquoi tant contrôler les employés et si peu les employeurs?

Jean-Robert Sansfaçon

Depuis la sortie virile de l'ineffable ministre fédéral Bernard Valcourt, tout ce que le pays compte de groupes d'opposition est monté au front. Le régime d'assurance-chômage, pas touche! Qui s'y frotte s'y pique.

Le ministre l'a dit: terminée l'époque où l'on pouvait se payer du bon temps sur le bras de l'assurance-chômage. A partir du premier avril, tout salarié qui quittera volontairement son emploi, ou qui sera congédié pour avoir été trop «tanant», perdra le droit à ses prestations.

La récession est peut-être finie, mais le chômage ne diminuera pas de sitôt. Or, la caisse est à sec. Depuis 1990, le programme ne reçoit plus un sou du gouvernement. Elle doit faire ses frais avec les seules cotisations des salariés et des entreprises.

Ces deux dernières années, les prestations versées aux chômeurs ont grimpé dramatiquement de 14 à 21 milliards\$ de sorte que, malgré la majoration de 31% des primes prélevées sur les salaires, la caisse du programme est aujourd'hui endettée de 5 milliards\$. Pour effacer cette dette, il faudrait décréter une hausse immédiate de 50% des primes de tous ceux qui travaillent au pays. Y a-t-il un volontaire dans la salle?

Les fraudes représentent 1% des prestations totales

Devant le désastre, Ottawa se devait d'intervenir. Et il l'a fait. Mais comme toujours, aussi gauchement que possible. En particulier cette mesure dont tout le monde parle et qui exclura du programme tous ceux et celles qui quittent volontairement un emploi, ou qui sont congédiés pour inconduite.

C'est vrai qu'il y a des abus. Tout le monde a connu un voisin, un beau-frère qui s'est payé quelques mois de vacances aux frais de la princesse, ou encore, qui cumule un «emploi» à l'assurance-chômage et un autre au noir. Le phénomène n'est pas propre à ce programme d'aide, on le retrouve aussi parmi les accidentés du travail, les assistés sociaux...

En d'autres mots, des abus, il en existe, tout le monde le sait. Mais on sait aussi que le nombre total de fraudes, toutes catégories confondues, ne dépasse pas 1% des prestations totales. C'est donc pour punir une petite partie seulement de ce 1% de fraudeurs que l'on s'apprête à affamer tous ceux qui décideront de quitter leur emploi, ou qui seront mis à la porte.

Qui n'a donc jamais eu de conflit assez profond avec son patron pour justifier un départ? Tous les patrons ne sont pas des anges, et tous les ouvriers n'ont pas un syndicat pour les protéger. Même un ministre peut vivre un tel drame!

Personne n'accepte que des individus quittent leur emploi sans motifs sérieux. Encore moins quand le chômage est élevé. De là à refuser le droit à quiconque de partir quand la vie devient intenable, ça n'a aucun sens. Qu'on pénalise passe encore, et c'est le cas depuis 1990. Mais qu'on attache tout le monde à sa chaise en lui imposant le fardeau de la preuve en cas de départ, c'est de l'abus de pouvoir aux dépens des petites gens, la proie facile des conservateurs.

D'ailleurs, si on veut parler d'abus, qu'est-ce qu'on attend pour s'attaquer à toutes les combines de ces employeurs qui utilisent l'assurance-chômage pour financer le travail de leurs employés? Pourquoi tant de contrôles imposés aux salariés et si peu aux employeurs?

Au Canada, un patron peut licencier comme et quand il l'entend, aux frais de la caisse d'assurance-chômage. Quand il y a faillite, on comprend, mais quand il s'agit de «rationaliser», les opérations pour économiser quelques millions\$, n'y aurait-il pas lieu de faire payer une partie des coûts de l'assurance-chômage?

On procède à la carte, sans vision.

Si le ministre a pris la décision que l'on connaît, ce n'est pas pour régler le problème des abus. C'est parce qu'il y a là un gros paquet d'argent à récupérer d'un coup.

Quand il faut couper, on sort la hache

Ce n'est pas la première fois qu'Ottawa veut modifier le régime d'assurance-chômage. A leur arrivée au pouvoir, les conservateurs s'étaient bien promis de sabrer dans le système.

En 1986, après une enquête qui avait coûté 6 millions\$, une commission présidée par l'ancien ministre québécois de la Santé, l'économiste Claude Forget, proposait des mesures aussitôt rejetées parce que jugées trop injustes pour certains groupes de travailleurs. Beau gaspillage d'argent et de salive. C'est pourtant à ce moment là, alors que l'économie canadienne prenait du mieux, qu'il aurait fallu agir. Pas sept ans plus tard, en pleine crise et en fin de mandat.

Depuis ce temps, on a procédé à la carte, sans vision d'ensemble. Quand il faut couper, on sort la hache; pour la formation de la main d'oeuvre, on crée de toutes pièces des programmes bidons qu'on suspend quand l'argent vient à manquer. Ottawa pilote son 747 les yeux bouchés... Attention à l'atterrissage.

INDEX

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Actualités.....A3 | Économie.....A5 |
| Annouces classées..B2 | Éditorial.....A6 |
| Agenda culturel..B7 | Entrevue.....B1 |
| Avis publics.....B4 | Idées.....A7 |
| Bourse.....A5 | Le Monde.....B3 |
| Chronique.....B4 | Mots croisés.....B2 |
| Culture.....B8 | Les sports.....B6 |



Météo
Venteux

Détails en B2

L'ENTREVUE

Bob Moran,
l'ami américain
PAGE B-1



EDITORIAL

«Narcisse, journaliste»,
la chronique de Lise Bissonnette
PAGE A-6

SPORTS

Aikman et les Cowboys
gagnent le Super Bowl
PAGE B-6



Y-a-t-il une justice pour les réfugiés?



PHOTO ARCHIVES

Ottawa trahiraît «l'esprit et la lettre» des conventions internationales dûment signées par Ottawa, selon Sam Ilefika, ex-commissaire aux réfugiés.

Un ex-commissaire accuse Ottawa de gaspillage et d'ingérence

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Un commissaire ontarien qui a démissionné de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) accuse l'organisme fédéral de trahir «l'esprit et la lettre» des conventions internationales dûment signées par Ottawa qui garantissent l'asile aux expatriés menacés de persécution.

Après trois ans et demi à la CISR, l'ex-commissaire Sam Ilefika affirme avoir constaté l'érosion de l'indépendance du tribunal administratif, la piètre performance du processus d'examen des dossiers, le non-respect des droits humains fondamentaux, la faible représentation des différentes ethnies, et l'existence

du racisme au sein même de la commission chargée de départager les vrais des faux réfugiés.

Auteur, journaliste, avocat et professeur, l'ex-commissaire, dont la démission en novembre dernier est pratiquement passée inaperçue au Québec, ne croit pas que les amendements législatifs qui entrent en vigueur ce matin au Canada puisse corriger la fâcheuse trajectoire prise par la commission.

Dans un échange de correspondance avec le Conseil privé, portant la mention «confidentiel» et dont LE DEVOIR a reçu copie, l'ex-commissaire accuse en outre le cabinet de couvrir «le gaspillage et la mauvaise gestion» de la CISR

VOIR PAGE A-8: RÉFUGIÉS

Mise en garde de Mulroney aux aspirants trop pressés

CHANTAL HÉBERT
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Au cours d'un discours-fleuve à l'ensemble de ses députés, le premier ministre Brian Mulroney a dissipé, à la satisfaction apparente de ses troupes hier, l'incertitude entourant son avenir à la tête du parti d'ici la prochaine élection.

A la toute veille d'une rentrée parlementaire chargée, le premier ministre a réitéré son intention de mener son parti en campagne électorale plus tard cette année.

Mais le principal intéressé continue pour autant à s'en remettre à d'autres pour régler en public tout malentendu sur ses projets. Encore hier, les seuls commentaires de Brian Mulroney ont été pour consommation interne.

Son allocution, qui s'est déroulée à huis clos au terme d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur fédéral, a duré plus d'une heure et a consisté pour l'essentiel en un tour d'horizon complet des réalisations du gouvernement depuis son premier mandat en 1984.

En plus des députés et sénateurs, les stratèges électoraux du parti étaient présents pour l'événement.

Selon des sources, Brian Mulroney en a également profité pour mettre en garde ceux qui s'aventureraient à laisser entendre publiquement que son départ serait souhaitable. Le premier ministre aurait en effet prévenu en termes à peine voilés ceux qui voudraient tenir ce genre de discours qu'ils pourraient s'exposer à des sanctions.

«Ce devrait être amplement suffisant pour mettre la

VOIR PAGE A-8: MULRONEY

La Russie s'oppose à toute action militaire contre la Serbie

DAVOS (AFP) — La Russie s'opposera à toute mesure militaire contre la Serbie a déclaré hier à Davos le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine.

Le chef du gouvernement russe qui s'entretenait avec un groupe de journalistes en marge du Forum économique mondial, s'est prononcé «pour une solution du conflit par les voies diplomatiques».

Il s'est refusé à spéculer sur les intentions prêtées à l'administration Clinton d'intervenir plus fermement dans le conflit bosniaque en ajoutant que le président Boris Eltsine rencontrerait «très bientôt» son homologue américain et discuterait de la situation dans l'ex-Yougoslavie.

Aux journalistes qui lui demandaient s'il était opposé à toute action militaire contre la Serbie, M. Tchernomyrdine a répondu: «oui naturellement».

De son côté M. Andreï Fedorov, conseiller diplomatique du vice-président russe Alexandre Routskoï, qui est également présent à Davos, s'est déclaré certain qu'une action des forces de l'OTAN contre la Serbie aurait des «répercussions très négatives auprès du gouvernement, du Parlement et du peuple russe» en raison des liens historiques liant les deux nations.

Il a rappelé qu'une large majorité du Parlement russe soutenait la Serbie et était prête à «laisser y partir des milliers et des milliers de volontaires».

VOIR PAGE A-8: SERBIE

Système public de santé

La tentation du ticket modérateur démange Québec

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Bien que la loi fédérale l'interdise pour l'instant, Québec s'intéresse à l'imposition de tarifs ou de tickets modérateurs aux usagers du système public de santé. Dans un document sur les finances publiques daté du 22 janvier 1993, le gouvernement présente l'usage de la tarification comme l'un des moyens intéressants pour éviter d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables tout en lui permettant de réduire ses dépenses. Plusieurs pays à travers le monde imposent des tarifs ou des tickets modérateurs aux usagers de systèmes publics de santé, montre ce document réalisé par le ministère de la Santé.

Les gouvernements de dix des seize pays étudiés imposent des frais aux usagers pour les services médicaux et pour les services ambulatoires offerts en établissements. Onze pays sur 16 imposent des frais pour les services hospitaliers.

Ce relevé circule ces jours-ci au Conseil du Trésor où

l'on se prépare à ouvrir, demain à Québec, une consultation sur les finances publiques.

LE DEVOIR a obtenu copie de ce relevé des mains du président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, lors d'une entrevue à ce sujet la semaine dernière. Le ministre voulait montrer comment on peut faire participer des usagers au financement des services tout en conservant un régime public de santé.

Le gouvernement du Québec ne peut donc pas, à cause de la loi fédérale qui l'interdit, imposer de frais modérateurs aux usagers du système de santé. Mais la tentation le démange et rien n'indique qu'il s'en privera, dès qu'Ottawa changera la loi.

Dans le document de consultation *Vivre selon nos moyens*, Québec écrit d'ailleurs qu'il «apparaît légitime de demander au gouvernement fédéral de ne plus assortir ses transferts aux provinces de normes qui limitent le plein exercice de leurs responsabilités».

Le relevé provenant du Service des politiques de financement du ministère de la Santé énumère les différentes formules retenues par différents pays.

Pour les frais médicaux, les gouvernements font payer en général un pourcentage des coûts, qui varie entre 5 et 25%. Quelques-uns ont établi un plafond au-delà duquel l'usager ne paie plus, ou qu'en deça d'un certain revenu, les services sont gratuits.

L'Australie, par exemple, fait payer aux usagers 15% des coûts d'une consultation en cabinet privé, 25% des coûts en clinique externe, pour un maximum annuel de 145\$.

La Suède demande 14\$ par consultation médicale, avec un plafond de 210\$ par an. La France demande 25% des coûts de chaque consultation, sans limite. La Belgique a établi deux pourcentages: 15% pour les faibles revenus; 25% pour les autres.

En Italie, l'usager ne paie rien pour consulter son médecin de famille ou tout omnipraticien, mais verse 14,70\$ par consultation chez un spécialiste.

Au Japon, l'usager assume 20% des frais de consultation jusqu'à un maximum de 475\$ pour chacun des trois

VOIR PAGE A-8: SANTÉ

• LES ACTUALITÉS •

Parizeau se défend bien d'être raciste

Le chef péquiste évoque à nouveau la possibilité que le Québec accède à la souveraineté sans l'appui des non-francophones

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Quoique que laissent entendre ses détracteurs, le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, se défend bien d'être raciste.

A l'occasion de sa première sortie publique depuis le conseil national du PQ du week-end dernier à Québec, le chef péquiste a évoqué à nouveau hier, au cours d'une assemblée partisane dans Rosemont, la possibilité que le Québec accède à la souveraineté sans l'appui des non-francophones.

«Je trouve odieux qu'on ait cherché à me faire passer pour raciste ou propagateur de conflits ethniques. A mon âge, si c'était vrai, ça ferait longtemps que cela se saurait», a ironisé le chef péquiste qui considère avoir été bien cité, mais mal interprété.

«J'ai passé une très curieuse semaine où je me suis fait dire: c'est vrai ce que vous dites, mais faut pas le dire. Dire ce qu'on pense, calmement et pas méchamment, provoque des hurlements extraordinaires, a com-

menté M. Parizeau. C'est comme s'il ne fallait pas dire ce qu'on pense quand on est politicien.»

«Mes adversaires m'ont dit que j'ai raison; je ne peux quand même pas dire maintenant que j'ai tort. Ce qui s'est produit depuis quelques jours, ce sont des exagérations verbales, dans certains cas dérangeantes, qui sont devenues l'objet d'accusations invraisemblables de la part de certains commentateurs. C'est quand même inouï les injures que j'ai reçues.»

Afin de tirer de l'incident les leçons qui s'imposent, le chef de l'opposition a accepté de rencontrer mercredi prochain une dizaine de représentants des milieux ethniques. Il a toutefois exigé que cette séance se déroule en présence des journalistes en espérant éclaircir les choses une fois pour toutes.

Hier, s'il a soigneusement évité de heurter la presse, tout en écorchant au passage certains commentateurs, M. Parizeau a dit ne pas avoir digéré le communiqué, «émis du Caire, ma chère», par le ministre québécois des Affaires internationales, M. John Ciaccia.

Dans le cadre d'une visite officielle en Égypte, M.

Ciaccia avait fait valoir que les propos de M. Parizeau créaient tout un émoi au Moyen-Orient.

Vérification faite, M. Parizeau affirme que seul l'*Egyptian Gazette* a fait écho à ses déclarations en publiant la dépêche, autrement plus nuancée, de la correspondante montréalaise de l'agence Reuter.

«Rien n'autorise un ministre à faire un faux et à mentir, a-t-il lancé hier. Un ministre ne doit pas mentir; c'est pas beau. Il est pris la main dans le sac avec un texte qui, par rapport au journal qu'il cite, est un texte mensonger.»

M. Parizeau n'a pas voulu en dire plus sur les récentes déclarations de l'écrivain Mordecai Richler invitant les jeunes Juifs à quitter le Québec.

«Monsieur qui?» a d'abord raillé M. Parizeau. «Il ne faut pas s'attendre à d'autre chose de lui. Cela fait des années que cela dure.»

Parmi la députation péquiste qui s'était déplacée hier pour assister à l'assemblée d'investiture dans Rosemont, plusieurs ont jugé bon de manifester leur appui au chef secoué par la tourmente des derniers jours.

«C'est déplorable, de dire le leader en Chambre Guy Chevrette. S'il y a un parti qui a pris fait et cause pour les communautés ethniques, c'est bien le PQ. Mais nous n'avons jamais eu le retour d'ascenseur.»

Défait aux dernières élections, l'ex-député Gilbert Paquette qui fut ministre de la Science et de la Technologie sous René Lévesque, a longuement rappelé l'adoption par le PQ de la première politique québécoise à l'égard des communautés et de la Charte des droits destinée notamment à mettre fin à la discrimination dans l'emploi.

«Nous n'avons rien à attendre en terme de votes, mais nous l'avons fait par principe. C'est maintenant à elles (les communautés) de rejoindre la majorité francophone.»

Hier, le PQ de Rosemont a proclamé par acclamation la candidate Rita Dionne-Marsolais, consultante dans les milieux d'affaires et ex-députée générale du Québec à New York. Une personnalité ministrable, a fait valoir Guy Chevrette, mais qui entend défendre aussi les intérêts de son comté. «Rosemont, dit-elle, c'est le vrai monde.»

Le PQ dit avoir tous les atouts pour faire l'indépendance le 24 juin 1995

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Sondage en poche, question référendaire en mains, le chef du Parti québécois Jacques Parizeau entretient toujours dans sa boucle de cristal le grand soir de l'indépendance pour le 24 juin 1995.

Participant hier à l'assemblée d'investiture du parti dans Rosemont, M. Parizeau a évoqué de nouveau le scénario des trois prochaines années «qui s'annoncent comme les plus belles de notre vie».

Nul doute dans la tête de l'homme «d'avoir la souveraineté au Québec d'ici deux ans et demi», à temps en tout cas pour la Fête nationale des Québécois.

«On est sur le bord; cela s'en vient», a-t-il lancé hier devant environ 200 partisans réunis au Collège de Rosemont, reprenant presque mot à mot la chanson-thème de la campagne de financement du parti.

Premier d'une série de trois rendez-vous des Québécois avec l'histoire, 1993 marquera à coup sûr pour le chef péquiste l'entrée aux Communes d'une députation majoritairement composée de représentants du Bloc québécois «qui ne défendront que les intérêts des Québécois».

«Dans sa totalité, le PQ doit appuyer les gens du Bloc», a lancé hier M. Parizeau.

Offrant aux péquistes rosemontais l'occasion de donner un sens pratique à cette nouvelle alliance, le Bloc populaire sollicitait hier les contributions financières et avait dépêché sur place pour l'occasion ses députés vedettes Benoit Tremblay et Gilles Dupeppe.

Fort des derniers sondages qui le donnent bon premier, M. Parizeau a estimé hier que 1994 ramènerait au pouvoir le Parti québécois.

Samedi dernier, un sondage CROP-TV-La Presse plaçait le PQ en tête du peloton avec 48 % des intentions de vote, devant le Parti libéral (41%), le Nouveau Parti démocratique (5%) et le Parti Égalité (5%).

«Je ne commente pas les sondages, a-t-il dit hier, parce qu'on va encore me dire que je fais du triomphalisme. Ceci dit, il n'était pas mauvais.»

Confiant de ses chances de l'emporter lors des prochaines élections provinciales qu'il entrevoit tardives, M. Parizeau évoque déjà le lancement de la campagne référendaire en avril 1995.

«Si on est prêt en avril, pourquoi pas le 24 juin 1995?»

Sans vouloir s'engager à en respecter en toutes lettres le libellé, le chef péquiste dit même avoir déjà en poche sa question: «Êtes-vous d'accord pour que le Québec devienne un pays souverain?»

«Au risque de me faire encore reprocher d'avoir l'air d'un professeur d'université», M. Parizeau a plaidé hier en bon pédagogue en faveur d'un Québec souverain ouvert aux grands marchés, qui évite les pièges du protectionnisme et qui utilise le dollar canadien comme monnaie nationale.

«Cette décision nous appartient puisque nous sommes propriétaires du quart des dollars canadiens, soit un peu plus de 100 milliards \$. Il n'en tient qu'à nous de décider.»

Interrogé hier sur la publication d'une enquête du quotidien *The Gazette* sur le transfuge Richard Holden, M. Parizeau s'est refusé à tout commentaire en indiquant qu'il attend d'abord le résultat d'une rencontre de M. Holden avec le whip du parti.

«Pour le moment, il n'y a là qu'une charge terrible lancée contre M. Holden dans un journal. Cela n'a pas de bon sens d'en tirer des conclusions.»

La charrue passe, le cheval hennit !



PHOTO ROBERT SKINNER

PENDANT que Calgary et Edmonton connaissaient hier des températures printanières de 16 et 12°C, le Québec a été surpris par une substantielle bordée de neige accompagnée d'un froid rigoureux qui n'ont toutefoits pas découragé ce caléchier de la rue de la Couronne. Le cheval, lui, a émis un hennissement qui semblait vouloir dire qu'il aurait aimé mieux se trouver dans son écurie que sur la rue de la Commune à attendre des touristes qui se faisaient rares.

Les jeunes Juifs n'endossent pas les propos de Richler

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le président de l'Association des jeunes adultes juifs, M. Jeffrey Singer, a déclaré hier qu'il n'endossait pas du tout les propos lancés par l'écrivain Mordecai Richler, lors d'une réception organisée par l'association samedi dernier.

A cette occasion, M. Richler a déclaré aux jeunes adultes juifs que le Québec était une province «nettement plus antisémite» que les autres, et aurait laissé entendre aux quelque 150 jeunes invités que, s'il avait leur âge, il quitterait lui-même le Québec pour aller vivre ailleurs.

Pour sa part, M. Singer a dit hier que la communauté des jeunes adultes juifs souhaitait ardemment demeurer au Québec et que tous les efforts de son association allaient vers la rétention de la jeunesse juive anglophone dans la province.

«M. Richler a été invité à cette soirée à titre de conférencier. Il a été cité par les journaux hors-contexte, a dit M. Singer. Il a tenu ses propos à la fin de son discours. Plusieurs participants à la soirée étaient d'ailleurs choqués de ses déclarations selon lesquelles il n'y avait pas d'avenir pour les jeunes juifs anglophones au Québec. S'il est vrai que plusieurs jeunes anglophones ont déjà quitté le Québec, c'est principalement pour des raisons économiques.»

De son côté, la politologue de l'Université du Québec à Montréal, Josée Legault, a tenu à apporter des

précisions hier sur l'ambiance générale qui prévalait samedi soir à l'assemblée de l'Association des jeunes adultes juifs du Québec, et sur certaines interventions du public survenues durant la conférence de M. Richler.

En fait, l'une des participantes à l'assemblée, qui regroupait des jeunes adultes juifs de 20 à 35 ans, aurait demandé à M. Richler, où elle pourrait bien aller vivre si elle quittait le Québec.

«Dans tous les cas, évitez Sudbury», aurait répondu M. Richler, à la suite de son exposé sur la discrimination présumée exercée par les francophones contre les anglophones de Montréal.

Selon Mme Legault, l'assemblée aurait écouté respectueusement les propos de M. Richler, mais, loin de les endosser, aurait plutôt exprimé son intention de demeurer au Québec et d'y travailler à de meilleures relations entre les différentes communautés.

«En fait, les jeunes anglophones juifs présents à l'assemblée avaient l'air un peu surpris du discours de M. Richler, dit Mme Legault. Je pense que M. Richler est un peu débranché de sa propre communauté. M. Richler est un homme de 60 ans, unilingue, anglophone, qui n'est probablement jamais allé à l'est du boulevard Saint-Laurent. Or, les gens présents dans la salle samedi soir étaient des jeunes de 18, 19, 20 ans jusqu'à 30 ans, qui sont bilingues, et qui traversent régulièrement la rue Saint-Lau-

rent. Présentement, en fait, il suffit que M. Richler ouvre la bouche pour que toute la jeune communauté juive doive s'expliquer publiquement. Il y a également une certaine sensibilité chez les francophones au sujet de M. Richler.»

Par ailleurs, Mme Legault relatait également hier qu'un citoyen américain présent à l'assemblée de samedi soir s'était cependant adressé à M. Richler en ces termes:

«Je viens des États-Unis et je sais que les francophones détestent tout ce qui n'est pas francophone, mais pourquoi haïraient-ils les Juifs en particulier?»

A cette occasion, M. Richler aurait expliqué que la communauté francophone était particulièrement menacée dans son identité en Amérique du Nord.

«Samedi soir, M. Richler a dit des bêtises, mais il n'a pas dit que des bêtises», a soutenu Mme Legault.

Parmi les autres invités à la soirée organisée par l'association des jeunes adultes juifs, un représentant de Jerry Weiner, ministre d'État au multiculturalisme, aurait pour sa part présenté un discours très en faveur de la mixité de la communauté québécoise.

Également, le président de l'association organisatrice de la soirée, aurait témoigné de la volonté des jeunes juifs de demeurer au Québec, et d'y travailler au bien-être de la communauté.

Les ambulanciers se plient aux exigences des services essentiels

CATHERINE LÉCONTE
LE DEVOIR

La loi 160 sur le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé a donné hier une nouvelle preuve de son pouvoir d'intimidation des syndicats: menacés de ses foudres, quelque 700 membres du RETAQ (Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec), réunis en fin de semaine en assemblée provinciale à Val-Morin, ont renoncé aux moyens de pression qu'ils avaient adoptés 15 jours plus tôt afin de forcer l'ouverture de négociations sur leur convention collective.

Environ 200 d'entre eux — certains accompagnés de femmes et enfants — ont ensuite bravé la tempête de neige pour venir, en début d'après-midi, manifester leur mécontentement devant le bureau montréalais du premier ministre Bourassa, au siège social d'Hydro-Québec.

La loi 160 et le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, ont été copieusement hués, autour d'un cercueil symbolisant le «deuil» des ambulanciers québécois dont le gouvernement cherche à «enterrer le droit de négocier», selon l'expression d'un vice-président de la CSN, Roger Valois. Le président de la Fédération des affaires sociales, Sylvio Robinson, était lui aussi venu soutenir les manifestants et leur faire miroiter le jour «peut-être pas si lointain» où le mouvement syndical fera «sauter» cette loi tant honnie.

«Baroud d'honneur», a estimé pour sa part Pierre Lamarche, p-dg d'Urgences Santé, la corporation publique qui assure les services ambulanciers à Montréal et emploie près de la moitié des techniciens ambulanciers du Québec.

En entrevue, M. Lamarche a déploré le ton «excessif et «misérabiliste» avec lequel les leaders syndicaux ont dénoncé les menaces patronales qui les ont contraints à rendre les armes. «C'est une chance qu'il y ait des lois efficaces, a-t-il dit, parce que les moyens de pression qu'ils utilisaient étaient illégaux en vertu du code du travail, de la loi sur les services essentiels, de la loi sur les services de santé et services sociaux et même du code criminel.»

Le 15 janvier, le RETAQ avait décidé que ses membres ne transmettraient plus à l'employeur les formulaires administratifs qui doivent être remplis à chaque transport ambulancier et qui en permettent la facturation. L'idée, a expliqué le président du RETAQ, Mario Cotton, était de forcer l'employeur à «venir chercher les formulaires à la table de négociations».

Après six jours au cours desquels cette consigne a été largement suivie, Urgences Santé a menacé le syndicat, conformément aux sanctions prévues par la loi 160, de cesser de percevoir la cotisation syndicale sur les salaires et ce pour une durée de 12 semaines pour chaque journée de perturbation. Devant la perspective de se voir ainsi couper les vivres pendant 72 semaines, le RETAQ a mis fin au mouvement le 22 janvier et restitué les formulaires retenus jusqu'alors.

M. Lamarche estime qu'il y a «symétrie» entre le moyen de pression syndical et la menace de représailles patronale qui, souligne-t-il, ne touchait pas les salariés mais seulement «le syndicat dans son fonctionnement». Il affirme d'ailleurs qu'une «très forte majorité des salariés n'ont exercé les moyens de pression que parce qu'ils n'avaient pas le choix de ne pas le faire», car ils auraient subi de la part de certains éléments syndicaux des mesures d'intimidation telles que voitures égratignées, pneus lacérés, etc.

Contraint de restituer les formulaires, le RETAQ ne jette pas l'éponge pour autant mais va recourir à d'autres méthodes, a indiqué hier son président.

Mario Cotton a annoncé une prochaine «campagne de dénonciation de toutes les carences du système de transport ambulancier et de tous les tours de passe-passe des propriétaires de flottes d'ambulances». Il prévoit une série de conférences de presse dans toutes les régions pour «sortir les dossiers noirs» et promet de désigner nommément certains propriétaires privés d'ambulances qui selon lui, feraient passer leurs convenances personnelles avant la santé de leurs concitoyens.

«Le gouvernement s'en va en élection, a-t-il dit. S'il n'est pas capable de gérer le système ambulancier comme du monde, la population en sera au moins informée.»

Le RETAQ est sans contrat de travail depuis près d'un an et demi. Mais la direction d'Urgences Santé estime que ses salariés sont cou-



PHOTO ROBERT SKINNER

Le président du RETAQ, Mario Cotton

verts par l'entente survenue l'an dernier entre le gouvernement et les centrales syndicales sur le gel des conventions collectives du secteur public.

Selon M. Lamarche, aux termes de cette entente, concrétisée en juin dernier par la loi 37, les techniciens ambulanciers ont eu droit à une augmentation salariale de 3% en juillet dernier et devraient — s'ils se résignent à signer la prolongation de leur contrat jusqu'au 30 juin 1993 — recevoir une nouvelle augmentation de 1% en avril prochain.

Le p-dg d'Urgences Santé se dit persuadé que «la grande majorité des techniciens ambulanciers trouvent que leurs conditions sont acceptables et sont prêts à travailler avec nous à l'amélioration des services».

A cet égard, leurs revendications sur l'amélioration de leur formation et de leurs équipements peuvent s'ouvrir en tout temps et la partie patronale a fait des ouvertures en ce sens dès l'été dernier, affirme-t-il. La loi 37 autorise en effet employeurs et salariés à négocier des «aménagements locaux» aux conditions de travail, à condition que cela ne modifie ni les salaires ni l'enveloppe globale des coûts d'exploitation du système de transport ambulancier.

De son côté, le RETAQ soutient que «jusqu'à présent, les employeurs, avec l'appui du gouvernement, ont refusé toute forme de négociation», alors même que les revendications syndicales «ne visent pas les salaires, mais l'amélioration des services».

LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

HIER

Pittsburgh 2, Washington 2
Edmonton 5, Buffalo 4 (P)
Philadelphie 4, Montréal 6

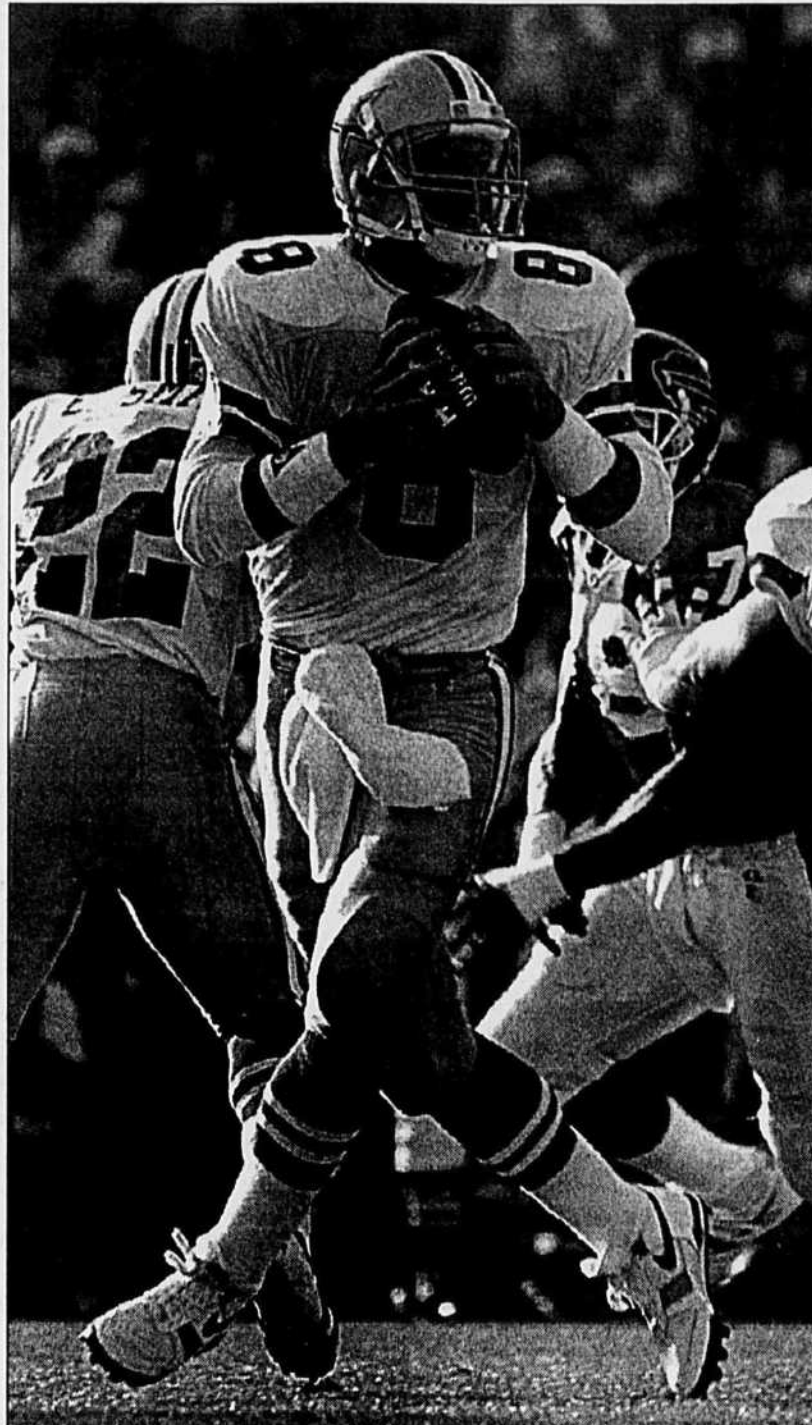
LIGUE NATIONALE

Table of NHL games: Vendredi, Québec 3, Washington 3, NY Rangers 4, Buffalo 6, Chicago 4, San Jose 2, Samedi, Ottawa 3, Montréal 5, Philadelphie 2, Pittsburgh 4, Boston 6, NY Islanders 5, Winnipeg 6, Hartford 3, NY Rangers 1, Toronto 3, Detroit 4, Vancouver 4, Tampa Bay 4, Minnesota 3.

LIGUE NATIONALE

Table of NHL standings: Confédération Prince-de-Galles, Section Adams, Section Patrick, Section Smythe, LES MENEURS.

Le quart arrière des Cowboys de Dallas, Troy Aikman, cherche un receveur à la fin du premier quart du Super Bowl, présenté hier face aux Bills de Buffalo. Aikman a réussi quatre passes de touché pour mériter le titre de joueur du match.



SUPER BOWL XXVII

Du pire au meilleur

Les Cowboys battent les Bills 52-17

PASADENA, Californie (AP) - Il y a trois ans les Cowboys de Dallas formaient la pire équipe de la NFL. Ils sont maintenant les meilleurs, incontestablement.

Ils l'ont emporté 52-17 aux dépens des Bills de Buffalo, hier, pour préserver la domination des équipes de la Conférence nationale qui ont remporté les neuf derniers matches du Super Bowl.

Les Bills sont devenus la première équipe à subir la défaite au Super Bowl pendant trois saisons consécutives.

Le quart Troy Aikman a complété quatre passes de touché pour mériter le titre de joueur du match. Charles Haley et Ken Norton ont mené la défensive des Cowboys, qui a provoqué neuf revirements, un record du Super Bowl.

Aikman a complété deux de ses passes de touché à Michael Irvin, les autres allant à Jay Novacek et Alvin Harper. Aikman a connu match sans faute, complétant 22 de ses 30 passes pour 273 verges sans commettre d'interception. Emmitt Smith, le meilleur porteur de ballon de la NFL, a totalisé 108 verges en 22 courses.

Les Bills ont perdu leur quart partant Jim Kelly à 6:52 de la fin de la première demie quand il a été frappé au genou droit par Norton. Frank Reich a pris la relève, mais il a été incapable de répéter ses miracles d'il y a un mois quand il avait permis aux Bills d'effacer un déficit de 32 points. Les Cowboys ont profité de cinq revirements des Bills en première demie pour rentrer au vestiaire à la mi-temps avec une avance de 28-10. Quatre de ces revirements ont résulté en des touchés.

Jim Kelly a commis deux interceptions et un échappé qui a coûté directement un touché, lorsqu'il a été frappé à sa ligne des buts par Charles Haley au moment où il lançait le ballon. L'ailier espacé Michael Irvin a inscrit deux touchés en 18 secondes d'intervalle au deuxième quart. Il a d'abord battu le demi de coin Nate Odomes sur un tracé vers l'intérieur pour un touché de 19 verges.

Les Bills ont repris le ballon, mais Thurman Thomas l'a échappé dès le premier jeu offensif. Les Cowboys ont recouré et Irvin a battu l'autre demi de coin des Bills, James Williams, pour un touché sur un jeu de 18 verges.

Les Bills avaient pourtant inscrit le premier touché du match après que Steve Tasker, leur meilleur joueur sur les unités spéciales, eut bloqué un botté de dégagement de Mike Saxon dans le territoire des Cowboys, au premier quart.



GILLES MARCOTTE

Un défenseur de l'art

Le Montréalais Jean-Jacques Daigneault, 27 ans, jeune doyen des défenseurs tricolores, a fait un laboratoire détourné par Vancouver, puis Philadelphie, deux années à chaque endroit, avant de rentrer enfin au bercail et réaliser son rêve d'endosser la bleu-blanc-rouge flanelle. Il exerce maintenant son métier dans sa ville natale depuis cinq ans. Il en est bien heureux et son temps d'exil est déjà devenu un souvenir lointain. Un autre, deux autres à vrai dire restent toujours bien vivaces.

Jean-Jacques n'est pas près d'oublier le grand Mario et le brave Gérard. Gérard, son prof d'enseignement religieux de secondaire 4.

«C'était la première journée d'école en secondaire 4 dans, mon cours d'enseignement religieux, racontait-il. On s'assoit, le professeur se présente, commence son cours. Il s'arrête tout d'un coup, se lève et marche vers moi, j'étais dans la rangée du milieu, à côté de moi c'était Mario Lemieux. On allait à l'école ensemble, on avait 16 ans à ce moment-là.

«Le prof dit à Mario qu'il aimerait qu'il lui signe un papier disant que lorsqu'il serait dans la Ligue nationale il lui donnerait deux billets quand il viendrait à Montréal», continue-t-il. Mario signe, le prof prend le document.

«Hey, moi tu me le demandes pas», lui dit l'élève Daigneault. Deux ans plus tard il s'amena au Forum et téléphonait à Gérard pour lui offrir une paire de billets.

C'est le même Gérard, qui lui a permis de rencontrer son épouse, de Ville Hémond, comme lui.

«C'était dans un gala mérites. Je revenais des Jeux de Sarajevo. Le même professeur m'avait demandé de venir remettre des prix. Elle était parmi les méritantes. C'est là que je l'ai rencontrée. Je n'ai jamais regreté d'y être allé.»

Voilà pour la petite histoire. L'autre, c'est que Jean-Jacques Daigneault est un hockeyeur qui aime bien sortir des arènes et rentrer dans les... musées.

Quand le Canadien passe par New-York, le défenseur a l'habitude de donner un coup de fil à son frère aîné Michel, peintre de son métier, établi à New York depuis des années, ou encore à Serge Lemoyne qui y séjourne sporadiquement, pour les inviter au Madison Square Garden. Daigneault a commencé assez tôt dans sa carrière de hockeyeur à fréquenter les musées des grandes villes. Boston, New York, Philadelphie aussi, beaucoup, pendant les deux années qu'il y a passées, à l'emploi des Flyers.

«Je ne prétends pas être un collectionneur mais j'ai quelques tableaux chez moi, de peintres plus ou moins connus. C'est mon frère qui m'a donné mon intérêt pour l'art. Pour son art à lui aussi, de l'art contemporain.

«Beaucoup de personnes n'aiment pas ou n'ont pas l'esprit ouvert à cet art-là parce que ce n'est pas figuratif, que c'est pas une maison avec un cheval à côté d'une brochette et d'un pot de fleur. C'est pas quelque chose qu'une photo peut reproduire. Ça fait complètement appel à la créativité du peintre.

«Je me suis découvert un intérêt pour l'art contemporain et éventuellement j'aimerais me procurer des tableaux non seulement de mon frère mais aussi de Serge Lemoyne. J'ai une de ses oeuvres, sa période bleu-blanc-rouge et je le connais personnellement. C'est intéressant de connaître l'artiste. Si tu connais tu peux peut-être mieux comprendre ce qu'il fait. Il y a aussi Roland Poulin dont j'aime les travaux.

Si Jean-Jacques Daigneault «défend» l'art à sa manière, il se défend bien de faire un lien entre son métier et celui d'artiste, quoiqu'il aime bien risquer un modeste comparais.

«Pour jouer un match de hockey on a un territoire défini avec lequel on peut travailler, c'est notre patinoire, 200 pieds par 80. Quand tu regardes un peintre travailler, il a un canevas, un espace à respecter.

Nous avons tous les deux une superficie avec laquelle travailler. Eux ne peuvent pas aller peindre sur le mur à côté. Il faut qu'ils restent dans leur superficie. C'est comme nous autres, on ne peut pas lancer la rondelle dans les estrades», sourit-il.

Oui, et probablement y a-t-il aussi quelques bons joueurs qui cultivent l'art de lancer la rondelle dans les estrades. Comme les peintres qui «dépassent»...

TENNIS

Courier et Seles conservent leurs titres

AGENCE FRANCE-PRESSE

Melbourne — L'Américain Jim Courier s'est succédé à lui-même en battant en finale, comme l'an dernier, le Suédois Stefan Edberg, dimanche, en finale des Internationaux d'Australie de tennis.

Le Courier 1992 avait joué trois sets (6-3, 6-2, 6-2) pour battre Edberg. Le Courier 1993 a cédé une manche à son dauphin au classement mondial, la seule du tournoi, avant de l'emporter 6-2, 6-1, 2-6, 7-5 après une rencontre de 2 heures 32 minutes disputée par une chaleur ambiante de 36 degrés, qui monta parfois à 65 degrés sur le court, au fond de la cuvette du Central de Flinders Park.

S'accrochant mieux des conditions climatiques que son adversaire, pourtant deux fois vainqueur à Melbourne (1985-1987), Courier gagnait les deux premières manches au sprint, ne laissant que trois jeux à un Edberg léthargique.

Un break rapide pour mener 3-1 mettait Courier en confiance et il gagnait le premier set en 35 minutes. Doubles fautes et fautes de pied coûtaient au Suédois son service à deux reprises et Edberg se trouvait mené 6-2, 6-1 après une heure de jeu.

Une humiliante défaite en trois sets se profilait pour Edberg et déjà les statisticiens exhumaient des tablettes des finales de Melbourne d'autres déroutés célèbres, comme celle du Tchecoslovaque Miloslav Mecir devant son compatriote Ivan Lendl en 1989 (6-2, 6-2, 6-2).

Mais Edberg faisait enfin parler l'expérience de ses 27 ans et de ses six victoires dans les tournois du Grand Chelem. Ajustant son service, il surprenait Courier pour mener 2-0. Ce dernier au contraire commettait des doubles fautes et Edberg revenait dans la partie (6-2).

«Je me sentais fatigué à ce moment-là mais je me suis dit qu'il devait l'être autant que moi», expliquait Courier. Au quatrième set, Edberg faisait jeu égal avec l'Américain jusqu'à 5-5. Mené 15-40 sur son service, Edberg commettait une double faute qui donnait le jeu à Courier. Sur son service, le champion de Dade City, Floride, ne laissait pas passer l'occasion de gagner à 22 ans son quatrième titre du Grand Chelem sur sa troisième balle de match.

«C'est extraordinaire de gagner un tournoi du Grand Chelem», commentait l'Américain. «C'est doublement extraordinaire de le gagner deux ans de suite, surtout dans des conditions aussi difficiles. Il faisait excessivement chaud et j'avais parfois du mal à respirer.»

«Il servait et retournait très bien au début alors que mes coups partaient mal et que je ne pouvais les suivre au filet», regrettait Edberg. «Ce n'est qu'une fois au pied du mur que j'ai pris des risques. C'est comme cela que je joue mon meilleur tennis.»

«Jim a beaucoup progressé car c'est un gros travailleur. Il sera de plus en plus redouté sur le circuit», a conclu le Suédois. De fait, avec ce succès, Courier a non seulement conforté sa place de numéro un mondial mais aussi marqué des points sur le plan psychologique par rapport à ses rivaux pour la suite de la saison.

La passe de trois de Monica Seles

Monica Seles, victorieuse samedi pour la troisième année consécutive des Internationaux d'Australie, demeure la reine incontestée du tennis féminin depuis sa prise de pouvoir le 9 septembre 1991 au lendemain de sa première victoire à l'US Open.

En finale, la Yougoslave résidant en Floride, s'est de nouveau imposée, comme l'an passé, face à l'Allemande Steffi Graf, tête de série N.2, en trois sets (4-6, 6-3, 6-2) et 1 h 48 min. Seles reste donc sur une série impressionnante de 21 matches victorieux à Melbourne, et semble bien partie pour faire aussi bien qu'en 1992, où elle avait gagné les titres australien, français et américain.

«C'est ma plus belle victoire ici, a commenté Seles. Gagner contre la deuxième joueuse mondiale, quand on est la première, apporte toujours plus de plaisir et de satisfaction.»

A 19 ans, Monica vient de remporter son huitième titre dans un tournoi du Grand Chelem en 9 finales.

Canadien 6, Flyers 4

Leeman se justifie

FRANÇOIS LEMENU DE LA PRESSE CANADIENNE

Serge Savard a-t-il réalisé un coup fumant en allant chercher Gary Leeman à Calgary en échange de Brian Skrudland?

Il est un peu tôt pour se prononcer, mais les partisans du Canadien étaient en droit de se poser la question alors qu'ils quittaient le Forum après la victoire de 6-4 que le Tricolore venait de remporter face aux Flyers de Philadelphie. Au cours de ce match, son second dans l'uniforme du Canadien, Leeman a marqué deux buts et il semblait nettement plus à l'aise que la veille contre Ottawa.

«Brian Bellows et Kirk Muller ont réalisé de beaux jeux qui m'ont permis de marquer», a dit le nouvel ailier droit de la flanelle, qui avait inscrit deux buts à Calgary juste avant la transaction. «Je n'ai pas encore retrouvé mes jambes mais je crois être dans une bonne séquence», a-t-il ajouté.

Outre Leeman, Paul DiPietro, la première étoile de la rencontre, Gilbert Dionne, qui a aussi livré un combat à Ryan McGill, Denis Savard, lors d'une échappée, et Stephan Lebeau, son 25e, ont compté pour le Canadien.

Josef Beranek, deux fois, Mark Recchi et Ric Nattress ont répliqué pour les Flyers.

En l'emportant, le Canadien a mis fin à une série de huit matches (0-5-3) sans victoire au Forum face aux Flyers. Le dernier gain remontait au 7 novembre 1987.

Leeman soulagé

Leeman dit avoir été bien accueilli par ses nouveaux coéquipiers. Mais il était soulagé d'avoir contribué aussi rapidement au succès de l'équipe, lui qui avait mis 20 matches avant d'inscrire son premier but lors son transfert de Toronto à Calgary.

«Je suis en meilleure forme cette fois. Mais ces deux buts m'enlèvent un poids. C'est bon pour la confiance», a indiqué le no 26, qui a bien apprécié l'ovation du public après son premier but inscrit à 6:48 de la première période.

SOMMAIRE

Table of sports events: Première période, 1. Montréal, Leeman 10 (Bellows, Daigneault) 6:48, 2. Montréal, DiPietro 1 (Daigneault) 9:21, 3. Philadelphie, Recchi 32 (Galley, Beranek) 14:34 (an), 4. Philadelphie, Nattress 6 15:33, 5. Philadelphie, Beranek 4 (Eklund, Galley) 17:03, 6. Montréal, Dionne 11 (Odelein) 17:47, Deuxième période, 7. Montréal, Savard 12 (DiPietro) 3:19, 8. Montréal, Leeman 11 (Muller, Desjardins) 8:16, Troisième période, 9. Philadelphie, Beranek 5 (Butsayev, Galley) 6:17, 10. Montréal, Lebeau 25 (Dampousse) 12:09, Tirs au but par: Philadelphie 1497 - 30, Montréal 1365 - 24, Gardiens: Philadelphie: Roussel (P,7-9-4); Montréal: Racicot (G,11-3-0), Avantages numériques (buts-occasions): Philadelphie: 1-6; Montréal: 0-5, Arbitre: Terry Gregson, Juges de lignes: Wayne Bonney, Gérard Gauthier, Assistance: 16 778

EN BREF

LES BRUINS AGRESSEURS?

BOSTON (AP) — Une ancienne hôtesse de l'air poursuit les Bruins de Boston pour cinq millions de dollars. Connie von Hundertmark, qui est âgée de 46 ans, prétend avoir été agressée sexuellement au cours d'un voyage effectué par l'équipe le 12 mai, 1991. L'hôtesse de l'air a raconté qu'elle discutait avec Cam Neely quand un autre joueur lui a arraché sa chemise et qu'un autre lui a caressé les seins. Pendant ce temps, un troisième joueur prenait présumément des photos sur place. Von Hundertmark soutient que les joueurs ont consommé plus de 170 bières pendant le voyage.

CYCLO-CROSS: VICTOIRE FRANÇAISE

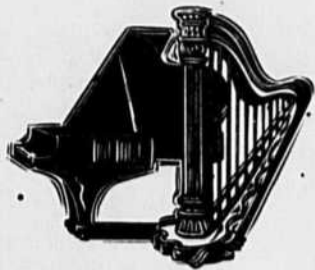
CORVA, Italie (AP) — Le Français Dominique Arnould a remporté hier les championnats du monde cyclistes professionnels en battant de neuf secondes l'Allemand Mike Kluge, le tenant du titre.

RELAI D'AFFAIRES, RELAIS & CHATEAUX, LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS, ESTRIE / NORTH HATLEY, AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907, LAURENTIDES / SAINTE-ADÈLE, HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573, MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU, HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231

LE DEVOIR, RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333, ADMINISTRATION (514) 985-3333, AVIS PUBLICS (514) 985-3344, ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344, PUBLICITÉ (514) 985-3399, NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305, ABONNEMENTS, Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux. Montréal (514) 985-3355 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559, SERVICE À LA CLIENTÈLE LE DEVOIR 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9, LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE
CLASSIQUE

MARIE LAURIER

Rostropovitch, soliste de l'OSM à Mexico

Le célèbre violoncelliste Mstislav Rostropovitch sera le soliste de deux concerts donnés par l'Orchestre symphonique de Montréal à Mexico les 27 et 29 mars prochains. Charles Dutoit et les musiciens seront en effet dans la tournée floridienne et c'est Mme Juillet qui sera la soliste de concert du 28 mars à Mexico: Dans cette dernière ville, l'OSM clôturera le festival de Centro historico de la Ciudad de Mexico en compagnie de Rostropovitch.

En Floride, l'OSM sera l'hôte des villes de West Palm Beach, Miami, Naples, Sarasota, Fort Lauderdale et Clearwater et le répertoire retenu comporte des oeuvres de Ravel, Rachmaninov, Brahms, Beethoven, Prokofiev et Chostakovitch. Louis Lortie interprétera le *Concerto pour piano no 4* de Beethoven et Chantal Juillet le *Concerto pour violon no 2* de Prokofiev.

Marc-André Hamelin à l'OSM

Le pianiste Marc-André Hamelin est l'invité de Charles Dutoit et des musiciens de l'OSM aux concerts gala de mardi et mercredi 2 et 3 février dans un programme entièrement consacré à Chostakovitch. Ce compositeur fera l'objet des causeries préalables aux concerts à 18h45 dans le hall central de la PdA.

A noter: les Matinées étudiantes de l'OSM animées par Richard Hoenich les 3, 8 et 17 février à 10h à la PdA.

Rachmaninov et Debussy

Le pianiste Christian Parent donne deux récitals consacrés à Rachmaninov et à Debussy ce soir à 20h à la Maison de la culture Frontenac dans le cadre des Lundis d'Edgar et le mercredi 10 février à la salle Claude-Champagne. L'artiste présentera le même programme le samedi 13 février à Granby et le samedi 27 février à Lévis pour s'envoler vers la Belgique. Il prévoit l'enregistrement de ce programme à son retour à Montréal.

Sylviane Deferne



La pianiste Sylviane Deferne est la soliste du concert de l'OSM de jeudi 4 février à la salle Pierre-Mercure. Elle interprétera des oeuvres de Chopin et Fauré. En début de programme, l'OSM dirigé par Yuli Turovsky poursuivra son intégrale des *Concerti Grossi* de Corelli, en plus d'oeuvres de Stravinsky et de Dohnanyi.

De jeunes lauréats

Le public pourra entendre de jeunes lauréats du Concours de musique du Canada ce jeudi 4 février dans le cadre de la série Les Concerts Montréal ouest des Productions Davis Joachim. Les lauréats sont Alexander da Costa au violon et au piano, Stéphane et Jean-Philippe Sylvestre, pianistes. À l'église St-Philippe de Montréal-ouest, angle des rues Sherbrooke et Brock North. Renseignements: 481-9133.

Karen Kain

Le premier concert de 1993 avec l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott aura lieu le lundi 8 février à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA à 20h. La ballerine Karen Kain, sera la soliste et avec son partenaire Serge Lavoie, elle dansera le deuxième mouvement du *concerto pour piano no 2* de Chostakovitch, ainsi que le *Nocturne de Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn et le *Cygne* de Saint-Saëns. Également au programme: un concerto de Mozart joué par la pianiste.

Les autres concerts de l'Orchestre de chambre McGill font évidemment partie de la saison musicale d'hiver-printemps: le 8 mars avec le clarinettiste Richard Stoltzman, le 22 mars avec le pianiste Antón Kuerti, le 12 avril avec le violoniste Igor Oistrakh et le 17 mai dans un répertoire tout Bach. À la salle Maisonneuve.

Les Petits Violons

Pierre Henry sera le président d'honneur d'un dîner-bénéfice musical au profit des Petits-Violons, groupe fondé et dirigé par Jean Cousineau. Cet événement aura lieu le dimanche 14 février, jour de la Saint-Valentin et on promet un programme musical de circonstance et un menu raffiné pour 200 \$. Renseignements: 274-1736.

Les Idées Heureuses

Le deuxième concert de la 6e saison de la série Les Idées Heureuses aura lieu le samedi 6 février à 20h à l'église Erskine and American. Le programme sera consacré à William Byrd et comportera des oeuvres illustrant différents aspects de sa production pour «consort» (petit ensemble instrumental), pour clavier et pour musique vocale de chambre («concert songs»).

Le Médecin malgré lui

La célèbre comédie de Molière, *Le Médecin malgré lui* mise en musique par Charles Gounod sera présentée au Théâtre lyrique de Laval le jeudi 11 février à la Polyvalente Leblanc, 1750 Montée Masson, Laval. Mise en scène de Sylvie Lemay et direction musicale de Gilbert Pate-naude. Renseignements: 975-8685.

Jordi Savall au Studio de musique ancienne de Montréal

Un coup fumant pour la musique baroque

JORDI SAVALL

au Studio de musique ancienne de Montréal (SMAM), avec Sylvain Bergeron (théorbe), Margaret Little (viole de gambe) et Réjean Poirier (clavecin): Marais, 9 pièces extraites du 4e livre (1717); 2 pièces extraites du Second livre (1701), *Prélude et Le Labyrinthe, Couplets sur les Folies d'Espagne*. En bis: pièce de Forqueray fils. Vendredi 29 janvier, église Erskine and American.

LE CHOIX D'ARION

avec Claire Guimond (flûte baroque), Chantal Rémillard (violin baroque), Betsy MacMillan (viole de gambe) et Hank Knox (clavecin): Bach, *Sonate BWV 525; Lawes et Jenkins, 2 Fantasia en ré mineur; Quentin, Sonate op. 15 no. 3; Rameau, 3e Concert pour clavecin, Telemann, 6e Quatuor parisien; En bis: pièce de Hotteterre*. Samedi 30 janvier, salle Redpath.

CAROL BERGERON

Le gambiste catalan Jordi Savall aura donc fait salle comble quatre soirs consécutifs: un triomphe pour la cause de la musique baroque, un coup fumant pour le SMAM qui l'avait invité. Mais le plus beau de l'affaire aura sans doute été de l'avoir entendu en compagnie de collègues montréalais, montrant par là, pour ceux qui en doutaient encore, que nous possédons quelques musiciens baroques compétents, notamment dans le domaine des cordes.

À 51 ans, Savall a déjà derrière lui une carrière prestigieuse de chef — il a fondé son propre ensemble, Hespèrien XX, en 1974 — mais surtout, il a contribué, mieux que personne, au renouveau de la viole de gambe, cet instrument que le violoncelle, son cousin, avait relégué aux oubliettes, depuis le milieu du 18e siècle. En passant, le comparerait-on à des violoncellistes comme Casals, Rostropovitch ou Yo-Yo Ma, que l'on remarquerait chez lui le même équilibre exceptionnel dans la virtuosité et la sensibilité musicale.

Ainsi jouée, le répertoire baroque ne peut plus être considéré comme le refuge des instrumentistes mineurs. Savall nous mène loin de ces considérations étroites d'autant qu'en ressuscitant la gambe soliste, il remet, à la lumière du jour, les oeuvres qu'elle suscita... les oeuvres, et par conséquent, les compositeurs. Voilà comment un Marin Marais (1656-1728) apparaît maintenant — grâce à lui — comme une figure importante, comme le Chopin de son époque. Avec plus de 600 pièces écrites pour la basse de viole (terme synonyme de viole de gambe), il fut en somme aussi prolifique qu'un Domenico Scarlatti, auteur de 556 sonates pour clavier (clavecin).

On dit de Marais qu'il fut un violiste hors pair et que son maître, M. de Sainte-Colombe, craignant de se voir surpasser par son élève, eut tôt fait de lui signifier son congé. Les 32 variations sur le thème bien connu de la *Folia* de Corelli, résumant, en quelque sorte, tout ce qu'un virtuose peut

faire sur la viole — sans doute aussi, de manière à rivaliser avec ce que Corelli avait exigé du violon.

Le concert de vendredi oscilla donc entre les pôles de la virtuosité et de la poésie sensuelle de *La réveuse*, ce morceau extrait de la quatrième suite dite «d'un goût étranger» dont Savall réalisa un agencement qui diffère légèrement de celui que l'on retrouve sur disque (pièces de viole du *Quatrième livre*, Astrée E-7727).

Vivement apprécié par un auditoire très attentif, cet instant privilégié fut sûrement ressenti avec la même intensité par les trois musiciens montréalais qui secondèrent le maître gambiste avec une belle assurance. Par ailleurs, on a pu se rendre compte que l'église Erskine and American pourra devenir un lieu tout à fait propice à l'écoute de la musique baroque avec les modifications que l'on y projette et qui, notamment, la rendront sourde aux bruits extérieurs de la rue Sherbrooke.

Samedi soir, l'Ensemble Arion, une autre formation baroque de Montréal, devait recevoir l'éminent baryton néerlandais Max Van Egmond. La maladie l'ayant retenu en Europe, le programme prévu se transforma, à la dernière minute, en une rétrospective des meilleurs moments du quatuor depuis 12 ans. Bach, Rameau, mais surtout Telemann y trouveront des interprètes aussi habiles qu'inspirés; montrant par là que les Guimond, Rémillard, MacMillan et Knox forment aujourd'hui un ensemble homogène, solidement lié.

CHANSON



Sylvie Tremblay et Hélène Pedneault présentent leur spectacle à l'Espace Go jusqu'au 15 février.

Généreux comme la vie

KSYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

À l'Espace Go, je n'avais jamais mis les pieds. Pour tout vous dire, le théâtre me barbe. Hier soir, j'espérais donc de «Viens, on va se faciliter la vie...», l'intrigant two-women show de Sylvie Tremblay et Hélène Pedneault, qu'elles proposent depuis le 24 janvier à guichets fermés dans la toute petite salle de la rue Clark, et qui s'est déjà mérité des supplémentaires les 7, 8, 14 et 15 février prochains, qu'il soit tout sauf théâtral, tout sauf mis en scène.

Le fait que toutes deux en parlaient en entrevue comme d'un «show de poésie» ne me rassurait pas. Stigmatisé de mes années de lettres, je me méfie viscéralement des spectacles de paroles. Trop de mots lancés trop vite; j'en ressors immanquablement avec un mal de bloc ou le désir d'hiberner. Alors, pensez donc, deux heures de textes, en monologues, en dialogues et en chansons, c'était toute une commande, une exigence de concentration irrécevable.

Et pourtant, d'entrée de jeu, j'ai compris que ma paranoïa était hors-d'ordre, qu'Hélène Pedneault et Sylvie Tremblay, pour peu qu'on les connaisse, étaient absolument incapables d'abandonner quoi que ce soit de leurs mots et de leurs musiques. Séduire, émouvoir, étonner, oui. Engloûter, non. Que bien au contraire, elles feraient tout pour me faciliter la tâche, pour m'aider à comprendre ce qu'elles avaient à me dire. Très vite, j'ai réalisé que leur art tenait justement à faire réagir le ventre et la tête directement, que des émotions et des situations complexes pouvaient très bien s'exprimer simplement, sans ambages, sans fioritures, sans littérature, sans avoir à

défricher le sens, mais non sans un amour éperdu des mots et des musiques.

La prose poétique de Pedneault, lue ou chantée sur un accompagnement de Tremblay au piano, toujours extrêmement habile, épouvantablement sensuelle, faisait mouche à tout coup. Quand elle était drôle, on rigolait à en menacer sa vessie. Quand elle était dure, dure, dure comme la vie — son monologue sur la peur d'être vieux et son texte-journal sur la mort de sa mère étaient implacables de vérité —, on en avait le coeur à l'envers. En plus, on la découvrait chanteuse, harmonisant des notes basses et chaudes sur les vols planés de Tremblay.

Sylvie, elle, laissait une place généreuse à son amie. Elle, la chanteuse, le visage et la voix connues, aurait pu à tout moment ramener le show à elle, exiger l'attention par la seule force de sa voix superbe et de sa personnalité irradiante. La réciprocité, l'attention à l'autre, étaient telles que la lumière se promenait de l'une à l'autre tout naturellement; parce qu'elles ne recherchaient pas la grande symbiose, elles se trouvaient sans difficulté, différenciées, pareilles, uniques.

De fait, seuls les dialogues me paraissaient quelque peu forcés, rompant le flot naturel des textes et des chansons. Les véritables dialogues avaient lieu à même le matériel.

Peu d'artistes — et surtout les hommes — sont suffisamment sûrs de ce qu'ils sont pour en inviter d'autres sur scène sur la toute fin. Lorsque Louise Laprade, puis Geneviève Paris et Marie-Claire Séguin sont venues partager le bonheur de Pedneault et Tremblay, celles-ci se sont presque retirées, capables d'être heureuses sans se réapproprier le show. Par là, c'était un véritable show de femmes.

La difficulté d'être et la bonne conscience

YONKERS

Une pièce de Neil Simon, traduite par Benoît Girard. Mise en scène de Monique Duceppe. Décor de Marcel Dauphinais. Costumes d'Anne Duceppe. éclairages de Luc Prairie. Avec Suzanne Champagne, Guy Jodoin, Hugolin Chevette-Landesque, Béatrice Picard, Gilles Renaud, Raymond Legault et Markita Boies. Une production de la Compagnie Jean-Duceppe, présentée au Théâtre Jean-Duceppe de la Place des Arts jusqu'au 6 février.

GILBERT DAVID

La Compagnie Jean-Duceppe s'est fait une spécialité de la dramaturgie de Neil Simon, un New-Yorkais né en 1927, qui s'est taillé sur Broadway une réputation d'auteur à succès, depuis ses débuts en 1961. La compagnie montréalaise en est, avec *Yonkers*, à sa huitième production du prolifique auteur américain, contemporain des Arthur Miller, Edward Albee, Sam Shepard et David Mamet. Avec Simon, le public de la classe moyenne se retrouve en

terrain sûr, dans un univers dramatique bien fait pour remplir ses attentes d'une vision mi-compatissante, mi-amusée, finalement rassurante, de la condition humaine.

Yonkers n'échappe pas en effet à la règle d'une oeuvre centrée sur des individualités qui relèvent des schèmes stéréotypés de la sphère privée, d'où sont exclues les déterminations sociales, sinon comme éléments pittoresques, vidés de tout contenu problématique. En ce sens, les comédies dramatiques de Simon sont au théâtre ce que la *sit-com* est à la production télévisuelle de masse: un moyen efficace de divertir, en masquant sous les rires et l'attendrissement ce que l'ordre social lui-même pourrait avoir de contradictoire et de potentiellement mutuant.

L'action se passe en 1942, dans l'appartement en banlieue de New York de la *grand-mère Frankenstein*, comme la surnommait ses petits-fils Jay et Arty qui se voient forcés d'y vivre en pension en bonne année, le temps que leur père Eddy, veuf et endetté, rétablisse sa situation économique en allant travailler un peu partout aux États-Unis. Au fil des péripéties domestiques auxquelles

seront exposés les deux jeunes garçons, la pièce met peu à peu en place les facteurs qui en constituent le dispositif moralisateur, selon lequel la difficulté d'être aurait pour cause première l'absence d'amour (bien entendu, avec un grand A), c'est-à-dire la froideur impitoyable de la grand-mère.

Monique Duceppe réussit à merveille à coller à cet univers où triomphe la bonne conscience américaine. Sa mise en scène, rondement menée, débouche sur un pur produit de consommation, agréable et digestible, propre et inoffensif. Cela n'empêche pas toute la distribution de s'acquitter avec savoir-faire de sa visite au rayon des pièces industrielles — en particulier, Suzanne Champagne, dans le rôle de Bella, et Hugolin Chevette-Landesque, dans le rôle du jeune Arty, qui nous valent les moments les plus comiques de la soirée. En somme, la Compagnie Jean-Duceppe tient là sans doute une réussite, de celles qui remplissent les fauteuils en glissant sur le monde tel qu'il va et en lui substituant une illusion de plus. Mais, au royaume du théâtre de complaisance, le roi n'est-il pas toujours nu?

MUSIQUE
CLASSIQUE

En quête de public

Montréal se paie trois orchestres permanents.

Comment arrivent-ils à survivre?
(la suite)

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

L'OM en bonne santé

Le jeune Orchestre Métropolitain vit une situation quelque peu différente de celle de l'OSM que nous avons analysée samedi dernier dans le premier article de cette série. C'est que son mandat lui impose justement de recruter un public de relève. Ce dont il s'acquitte avec un succès que l'on juge encourageant, à la faveur de la tournée des concerts dans l'île subventionnée par le Conseil des arts de la CUM. Son budget de fonctionnement se chiffre par 3 millions \$ et, héritage d'une administration antérieure à 1987, au moment où le mécène Pierre Pélaudeau décidait de sauver le jeune orchestre du désastre financier, il ne reste plus qu'un mince déficit de 220 000 \$ que l'on compte éponger progressivement d'ici trois ans. «Nous sommes en excellente santé à tous égards, estime Marie Dupont-Rémillard, la directrice générale, appuyée en cela par la directrice artistique Agnès Grossmann, présente à l'entrevue. Nous avons 800 abonnés, une augmentation de 19%, c'est dire le chemin parcouru ces cinq dernières années alors que nous n'en avions que 16 et que nous ne recevions que 200 personnes à nos concerts.»

Donc, les deux directrices se disent relativement satisfaites du sort de l'OM mais elles souhaiteraient une confirmation plus formelle du statut d'un orchestre permanent. Les 60 musiciens ne travaillent que 15 semaines-année, 34 dans les faits si l'on tient compte des commandes spéciales et de la tournée dans l'île qui atteint un public de 5000 personnes. «C'est insuffisant, souligne Mme Grossmann. Car plus les musiciens jouent ensemble, meilleure est la qualité de l'orchestre.» Une des principales façons de réaliser cet objectif serait que l'OM devienne l'orchestre attiré de l'Opéra de Montréal et des Grands Ballets canadiens, mais dans ce domaine la compétition avec l'OSM reste entière, chacun des orchestres se croyant légitimement justifié de revendiquer cette source de revenus.

Si l'Orchestre Métropolitain n'a plus à faire la preuve de sa compétence Mme Grossmann ayant réussi à lui insufler sa «couleur et son excellence», Marie Dupont-Rémillard doit elle aussi utiliser les moyens modernes de promotion et de marketing, comme ces concert dans le métro, une initiative qui sera renouvelée aux printemps prochains.

La jeune permanence d'I Musici

Bien avant qu'il acquiesce son statut d'orchestre de chambre permanent en 1989, I Musici de Montréal avait le vent dans les voiles. L'enthousiasme de son chef et violoncelliste Yuli Turovsky, est communicatif auprès des 15 jeunes musiciens de 30 ans, en moyenne, qui gagnent un minimum de 27 000 \$ pour une année de travail de 42 semaines. La directrice générale, William St-Hilaire gère un budget de 1,5 million \$ et à son arrivée il y a à peine deux ans, elle dut en priorité trouver les moyens d'effacer un déficit de 200 000 \$. «Il n'y a pas 56 façons d'y parvenir mais deux seules, soit réduire les dépenses et augmenter les revenus, ce que je fais avec l'appui de six employés qui sont tous polyvalents», dit la jeune femme d'un ton assuré.

Mme St-Hilaire a beau n'avoir toutefois pas le don d'ubiquité et depuis quelques semaines, elle peut désormais s'occuper davantage de la promotion, de la publicité, des commanditaires, avec l'arrivée de Pierre Dionne dont la longue expérience discographique est fort précieuse pour la diffusion des disques I Musici fort populaires dans le monde entier.

I Musici donne 90 concerts par année et une bonne assistance réunit quelque 850 personnes dans la nouvelle salle Pierre-Mercure. On songe à instaurer la formule des concerts à l'heure de pointe, pour les mélomanes désireux d'éviter les bouchons de la circulation à la sortie du bureau. I Musici est à la recherche d'un lieu propice en ville pour réaliser ce projet. Et comme l'OSM et l'OM, son leit-motiv demeure celui de recruter davantage de public.